

PRESENTATION A LA RGM 2011

Tout d'abord, veuillez accepter nos profonds remerciements pour notre présence ici devant vous, aujourd'hui. Ceci témoigne de l'attention que vous portez au chemin des Laïcs qui souhaitent approfondir leur vie chrétienne au contact d'une communauté monastique cistercienne.

Nous souhaitons vous donner brièvement :

- 1) un état actuel des communautés de Laïcs associés à des Monastères Cisterciens
- 2) Vous donner un bref résumé des conclusions de la Rencontre Internationale de Dubuque, de Mai 2011
- 3) Vous dire de quelle manière nous espérons voter aide, pour les groupes de Laïcs confirmés comme pour ceux qui sont en voie de formation.

Les Communautés de Laïcs associés à des Monastères Cisterciens

53 Monastères ont actuellement un ou plusieurs groupes de Laïcs associés. Le nombre total de communautés laïques est 63 ; 33 de langue anglaise, 18 de langue française, 12 de langue espagnole. Depuis notre dernière rencontre en 2008, il y a eu un léger recul dans le nombre de communautés. Toutefois, dans certains groupes, le nombre des membres a cru. Il faut remarquer une « constante » : à Clairvaux en 2005 34 communautés étaient représentées, 36 à Huerta 2008, 34 à Dubuque 2011. Seule une moitié des groupes existants, environ, participe aux Rencontres Internationales. Il nous faut toutefois tenir compte des effets de la crise économique sur le choix de participer ou non.

La Rencontre Internationale de Dubuque

La RI de Huerta 2008 a été particulièrement mémorable par l'effort accompli pour la rédaction du document sur l'Identité Laïque Cistercienne, une description, fruit du travail de TOUS les groupes. Ce document, par lequel les Laïcs, en tant que personne comme en tant que groupe, définissent leurs espoirs et leurs buts, a été unanimement accepté. Parallèlement, fut votée à l'unanimité la création, *ad experimentum* d'une Association Internationale de Laïcs Associés à des Communautés Cisterciennes, association que nous représentons aujourd'hui. Alors que la rencontre de Huerta était centrée sur la description de ce qu'étaient et de ce que vivaient les Laïcs et leurs communautés, celle de Dubuque cherchait à atteindre trois objectifs « organisationnels » :

- 1) Tout d'abord, la ratification d'un document intitulé « les liens de charité qui nous unissent » établissant officiellement l'existence d'une Association Internationale de Communautés de Laïcs Cisterciens. Avec le vote unanime de ce document, l'organisation que nous représentons aujourd'hui a acquis une existence officielle.
- 2) Deuxièmement, l'Association Internationale étant officiellement créée, il était nécessaire de se poser deux questions : 1) **qui** (quel groupe de laïcs) peut devenir membre de cette association ? 2) **comment** cette appartenance se déciderait-elle ?

a) afin de répondre à la question « qui peut devenir membre de l'Association », un « Statut sur l'appartenance à l'Association Internationale de Laïcs Cisterciens » a été élaboré et approuvé. Ce document reconnaît deux formes d'appartenance :

a. *Communautés Laïques cisterciennes dans une étape initiale*

Avant qu'un groupe laïc ne reçoive la reconnaissance officielle d'une communauté monastique avec laquelle il est associé, il passe par une période de fondation, de croissance et de développement.

b. *Communautés Laïques cisterciennes reconnues*

Après une période de discernement, une communauté monastique représentée par son abbé ou son abbesse (Document sur l'*Identité cistercienne* 4.3 ; RGM 2008, vote 71) peut décider de reconnaître une Communauté Laïque comme « expression du charisme cistercien ».

b) afin de répondre à la question « comment un groupe devient-il membre » de l'Association, il a été décidé que la première étape, signée par l'Abbesse ou l'Abbé, devait être envoyée au Comité International.

3) Troisième objectif de la Rencontre de Dubuque, une liste de « caractéristiques communes » aux communautés laïques. Les Communautés Laïques, par nature, ont beaucoup en commun, les unes avec les autres, et avec les Communautés Monastiques avec lesquelles elles sont associées. Elles sont toutes unies par un lien de charité, un lien de soutien et d'amour fraternels, et un lien de fidélité. Le lien de la prière assidue approfondit ce respect et cet amour réciproque.

La Rencontre de Dubuque a établi une liste caractérisant objectivement les Communautés Laïques Cisterciennes :

- a) Les LCC reçoivent une reconnaissance écrite de l'Abbesse /Abbé du monastère avec lequel elles sont associées.
- b) Les LCC sont aidées par une liaison issue de la communauté monastique désignée par l'Abbesse/Abbé.
- c) Les LCC reconnaissent et adoptent le document de Huerta sur l'Identité Laïque Cistercienne.
- d) Les LCC ont une charte et des statuts, approuvés par ses membres, qui définissent les objectifs spirituels du groupe ainsi que son mode de fonctionnement et le lien établi avec le monastère.

- e) Les LCC se dotent d'un bureau, composé de membres laïcs, responsable de l'administration du groupe.
- f) Les LCC ont développé un programme de formation composé de sujets d'études et de thèmes permettant d'aborder les valeurs et pratiques du charisme cistercien.

Il faut noter que cette liste ne revêt pas le caractère d'une prescription. L'Association Internationale ne s'érige pas en juge de la qualité d'une LCC ni ne s'occupe de cette liste lorsqu'un groupe sollicite son appartenance. En effet, dans tous les cas, c'est l'Abbesse/Abbé du monastère auquel cette LCC est associée qui détermine si une LCC peut devenir membre de l'Association et à quel niveau. Ceci est, plutôt, une liste des caractéristiques minimales et idéales que les Laïcs eux-mêmes ont identifiées comme favorables à l'émulation- une liste qui peut s'avérer précieuse non seulement pour les groupes eux-mêmes en tant que reflet de leur propre développement, mais également pour les Abbesses/Abbés qui doivent déterminer si un groupe de Laïcs Associés à leur monastère peut devenir membre de l'Association Internationale et à quel niveau.

Aide que peuvent apporter les Abbesses et Abbés

Le Comité International est heureux du travail accompli par les Communautés de Laïcs depuis six ans. Ils se sont unis spirituellement et ont créé des liens de charité qui les réunissent. Ils ont rédigé le document sur l'« Identité Laïque Cistercienne » qui non seulement les aide à exprimer leur identité en tant que personne comme en tant que groupe appartenant à la famille cistercienne, mais également qui agit comme un garde fou interne permettant de grandir et de se développer. Ils ont créé une Association Internationale et établi un mécanisme officiel permettant de communiquer avec les autres membres de la famille cistercienne. Ils ont identifié une liste convenable de caractéristiques leur permettant de s'évaluer eux-mêmes et d'être évalués par les monastères avec lesquels ils sont associés. Ils ont confirmé les niveaux réalistes d'appartenance qui font droit à la spiritualité comme à l'organisation nécessaire pour devenir et rester associé à un monastère Cistercien.

Cette croissance s'est faite rapidement au cours des six dernières années. Il est maintenant nécessaire de donner à l'Esprit Saint, et aux groupes eux-mêmes, le temps d'assimiler et d'incarner ces développements.

Durant les trois prochaines années, ce sera l'un des objectifs du Comité International de mettre en forme le mécanisme par lequel chaque groupe de Laïcs pourra appartenir à l'Association Internationale Avec 63 groupes, c'est un "grand travail". Ce qui signifie pour vous, Abbesses et Abbés de l'Ordre, que dans les prochains mois, vous allez recevoir d'un représentant de votre communauté laïque une formule de sollicitation. Vous serez sollicités pour déterminer si le groupe est « en formation » ou s'il est « reconnu », et ensuite signer cette demande. En 2014, seulement les groupes qui auront complété cette formule seront invités à participer à la Rencontre.